

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
(CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de SAINT-BRICE

le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
- Mme Virginie BOURON	- Mme Nicole MOUTON ✓
- M. Robert FONTENELLE	- M. Ronald SAINT-ALBIN
- Mme Christine LORIN	- Mme Martine GUERIN
- M. Didier PICARD	- M. Yannick SOULAT
- Mme Marie-Pierre MOTHRE	- Mme Stéphanie SAGOT ✓
- M. Claude CHAPOTOT	- M. Jean-Pierre CHAUMARD
-	-
-	-

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Melun, le 23/07/20

Destinataires Monsieur le Maire de SAINT-BRICE Monsieur le Responsable du Service des Impôts des Particuliers de SIP Provins
--

Pour le Directeur départemental des finances publiques
de Seine et Marne
La responsable de la Division des Particuliers et des
Affaires Foncières



Isabelle MUSY
Administratrice des Finances Publiques Adjointe



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

751-SD



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SEINE-ET-MARNE
38 AVENUE THIERS
77011 MELUN CEDEX

Direction départementale
des Finances publiques de la Seine-et-Marne
Pôle fiscal
Division des particuliers et des affaires foncières
Cité Administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77010 MELUN Cedex
Téléphone : 01 64 41 33 00
Mél. :
ddfip77.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

MONSIEUR LANGLET BERNARD
1 RUE PASTEUR

77160 SAINT-BRICE

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Christophe BOUR-JANVILLE
Téléphone : 01 64 41 33 28
mail : christophe.bour-
janville@dgfip.finances.gouv.fr

Melun, le 23/07/20

Objet : renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis dans la semaine du 2 juin 2020, je vous ai invité à me proposer une liste de personnes susceptibles d'être désignées commissaires de la CCID.

Par délibération n° 12/2020 en date du 03/07/20, le conseil municipal a établi la liste de contribuables susceptibles de siéger à la CCID.

Après examen de la liste que vous avez bien voulu me transmettre le 15/07/2020 et conformément au 2 de l'article 1650 du code général des impôts, j'ai désigné comme membres de la commission communale des impôts directs les personnes dont les noms sont mentionnés dans le document ci-joint.

Je vous remercie d'informer chacun des commissaires titulaires et suppléants de cette décision.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des finances publiques,
La responsable de la Division des Particuliers et des Affaires Foncières

Isabelle Musy
Administratrice des finances publiques adjointe

1- 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants, 32 personnes pour les communes de plus de 2 000 habitants